



PARCOURS DE VIE ET SOLIDARITÉ TERRITORIALES PAYS D'ARLES ET ÉTANG DE BERRE



DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL POUR APPORTER DES RÉPONSES À DES SITUATIONS INDIVIDUELLES PAR LE MAILLAGE DES ACTEURS, DANS UNE LOGIQUE DE TERRITOIRE.

MONOGRAPHIES - EXTRAIT DE L'ÉVALUATION

MONOGRAPHIES - PST

Dossier 14 – homme, 34 ans, Arles. Saisine le 18/02/2015 par Samsah Isatis Arles

SITUATION AU MOMENT DE LA SAISINE

Logement autonome
Mesure de protection : curatelle renforcée
Orientation MDPH : ESAT + FOYER et SAMSAH ISATIS

Description du parcours :

Cet homme de 34 ans avait toujours vécu avec ses parents ; en 2010 ses parents sont décédés tous les deux à quelques mois d'intervalle. Monsieur s'est retrouvé seul dans la maison familiale insalubre. Avec l'appui du SAMSAH, un travail de détachement progressif de la maison familiale, d'acquisition de l'autonomie et de réflexion autour d'un nouveau projet de vie a été mené. Au moment de la saisine, grâce à cet accompagnement, Monsieur avait pu aménager dans un logement indépendant décent.

Problématique :

Problème de solitude et d'ennui le soir et les week-ends notamment, qui mettent en péril tout son équilibre, sa santé et son indépendance. Une place en ESAT couplée avec foyer d'hébergement semble être la solution, mais en raison des listes d'attentes et des délais d'admission très importants, Monsieur n'avait jusqu'alors pas pu intégrer ce type de structure. Son état de santé psychique stabilisé pendant toutes ces années semble redevenir fragile au regard de l'impasse et de l'urgence de cette situation.

Projet de vie : « Intégrer un ESAT et un foyer d'hébergement. Se sentir occuper et rompre l'isolement du soir et des week-ends. »

CONTENU DE L'INTERVENTION DU DISPOSITIF

Plus-value du PST : Faire émerger le dossier et notamment le caractère urgent du besoin.

Interventions en amont de la réponse apportée :

Mise en place de 2 stages en ESAT afin de valider son projet

Réponse apportée : dossier traité en CRL - Intégration à l'ESAT + Foyer d'hébergement Les Abeilles

Suivi – démarches du PST pour la mise en place de cette réponse : Travail en partenariat ISATIS/Les Abeilles pour l'intégration et le suivi de la période d'essai aux Abeilles.

Dossier 16 – homme, 19 ans, Chateaurenard. Saisine le 16/01/2014 par l'association Un autre Regard

SITUATION AU MOMENT DE LA SAISINE

Vit au domicile familial
Mesure de protection : aucune
Orientation MDPH : IME - rejet PCH en 2013

Description du parcours :

Diagnostic tardif / difficultés relationnelles / Pas de prise en charge à domicile.

Ce jeune homme a été scolarisé en milieu ordinaire jusqu'en CE1, puis de 8 à 17 ans il a intégré l'hôpital de jour en internat et a été déscolarisé. Il vit à domicile à temps complet depuis 3 ans à la suite de sa sortie d'hôpital de jour. En 2013 il est orienté en IME, mais en raison de son âge (18 ans en 2013), il se trouve confronté à de grosses difficultés pour trouver une place en IME.

Problématique :

Difficultés à mettre en œuvre son projet de vie liées d'une part à l'orientation tardive vers un IME- SIPFP, d'autre part à une grande disparité de ses connaissances et à la non-évaluation de ses acquisitions scolaires. Ses difficultés relationnelles, son manque d'autonomie dans la mobilité et l'offre sur le territoire compliquent les perspectives de mise en œuvre de son projet. Sa mère se trouve démunie face à la situation.

Projet de vie : Acquérir plus d'autonomie, réussir sa vie sociale, se construire un avenir et surtout mettre ses passions au service d'un projet professionnel : il rêve de devenir dessinateur ou créateur de jeux vidéo.

CONTENU DE L'INTERVENTION DU DISPOSITIF

Plus-value du PST : Faire émerger la problématique de l'orientation et permettre une nouvelle orientation en adéquation avec le projet de vie de la personne.

Interventions en amont de la réponse apportée :

Inscription sur liste d'attente sur plusieurs IME. Rejet de PCH en 2013.

Réponse apportée : La personne a été rencontrée à plusieurs reprises.

Dossier traité en CRL ; la commission préconise une nouvelle orientation CDAPH vers SAMSAAD + ESAT

Suivi – démarches du PST pour la mise en place de cette réponse : Mise en place d'un référent (Samsaad ADMR) et suivi du dossier par la MDPH. Mise en place d'une évaluation du Centre de PHOCEE à son domicile dans le cadre d'une ORP (Orientation Professionnelle).

MONOGRAPHIES - PST

Dossier 20 – homme, 36 ans, Marignane. Saisine en 2014 par MDS de Marignane

SITUATION AU MOMENT DE LA SAISINE

Vit au domicile familial
Mesure de protection : Tutelle
Orientation MDPH : Foyer de vie

Description du parcours :

Cet homme de 36 ans a vécu en IME jusqu'à 20 ans ; depuis il vit à temps plein chez sa mère, unique aidant, vieillissante et qui a besoin de soins médicaux importants. Cet homme est diabétique insulino dépendant, il a perdu l'usage de la parole depuis le retour à domicile. Pas d'accompagnement à domicile hormis des passages infirmiers et un suivi assuré par la MDS.

Problématique :

Prise en charge à domicile insuffisante et situation fragile à domicile. Monsieur est inscrit sur liste d'attente dans tous les établissements autour de Marignane depuis plusieurs années. L'élément bloquant à l'entrée semble être le diabète (réticence des établissements sur la question de la prise en charge des soins)

Projet de vie : non-exprimé

CONTENU DE L'INTERVENTION DU DISPOSITIF

Plus-value du PST : Faire émerger la problématique des soins, qui faisait blocage à l'admission au sein d'un établissement - régler cette problématique par l'implication de nouveaux acteurs dans la recherche collective d'une réponse adaptée avec mise en place en urgence d'une solution temporaire combinant un accueil par un établissement et la prise en charge des soins par un acteur extérieur à l'établissement.

Interventions en amont de la réponse apportée :

Aucunes

Réponse apportée : dossier traité en CRL

Présence à cette commission d'acteurs qui jusqu'alors n'étaient pas impliqués dans l'accompagnement de Monsieur.

Organisation de l'accueil temporaire de Monsieur au foyer de vie Raymond Jacquemus (Internat) avec mise en place de 3 passages infirmiers par jour au sein de l'établissement. Prolongation de l'accueil temporaire - avec l'accord du CD13 - dans l'attente d'une place en FAM.

Suivi – démarches du PST pour la mise en place de cette réponse : MDPH en lien avec le foyer de vie - en attente de solutions durables.

Dossier 21 – homme, 56 ans, Marignane. Saisine le 17/11/2014 par MDS Marignane

SITUATION AU MOMENT DE LA SAISINE

Logement autonome
Mesure de protection : curatelle renforcée
Orientation MDPH : AAH et Foyer de vie

Description du parcours :

Homme de 56 ans sous curatelle renforcée de sa sœur âgée de 68 ans. Plus jeune il a vécu en marge de la société, a consommé de nombreuses drogues et développé des maladies (hépatite, diabète...). Il vit en location dans un logement autonome régulièrement squatté par un jeune homme depuis 2 ans et a été, à plusieurs reprises, abusé financièrement. Il n'a pas d'accompagnement à domicile autres qu'infirmiers (refus de PCH et difficulté d'intervenir compte tenu du squatteur).

Problématique :

Affaibli socialement et humainement ; les questions de son autonomie et de sa capacité à vivre seul se posent. Sa situation nécessite une prise en charge médicale. La sœur et curatrice est dépassée par la situation (elle est vieillissante et malade).

Projet de vie : Intégrer un foyer de vie ou un FAM au plus près de Marignane.

CONTENU DE L'INTERVENTION DU DISPOSITIF

Plus-value du PST : : Faire émerger la problématique de l'orientation ; impliquer de nouveaux acteurs dans la recherche collective d'une réponse adaptée ayant permis une nouvelle orientation et un accueil en urgence dans un établissement.

Interventions en amont de la réponse apportée :

Aucunes

Réponse apportée :

La personne ainsi que sa tutrice ont été rencontrées à plusieurs reprises.

Dossier traité en CRL : la commission a préconisé une nouvelle orientation vers un FAM + Transfert de la curatelle à un professionnel et intégration en urgence au FAM G. Flandres.

Suivi – démarches du PST pour la mise en place de cette réponse : Mise en place d'un référent et suivi du dossier par la MDPH.

MONOGRAPHIES - PST

Dossier 02 – femme, 33 ans, Arles. Saisine en 30/09/2013 par ESAT Les Abeilles

SITUATION AU MOMENT DE LA SAISINE

Appartement thérapeutique en colocation
Mesure de protection : Curatelle renforcée
Orientation MDPH : ESAT et SAVS

Description du parcours :

Cette femme a été victime de violences conjugales qui ont engendré des hospitalisations en clinique psychiatrique à répétition (2011 et 2013 : hospitalisation d'une durée d'un an à chaque fois). En ESAT actuellement, elle n'arrive plus à suivre le rythme, ce qui engendre un absentéisme à répétition et une démobilité au travail.

Problématique :

Réflexion à mettre en place sur une alternative à l'ESAT et réflexion sur ce qui est possible en ce qui concerne le logement de cette personne.

Projet de vie : Souhaite vivre seule en appartement avec conscience de la nécessité d'être aidée.

CONTENU DE L'INTERVENTION DU DISPOSITIF

Plus-value du PST : Sensibilisation de la personne par un tiers extérieur et coordination des professionnels ayant permis l'évolution du projet de vie.

Interventions en amont de la réponse apportée :

Depuis février 2014, logement temporaire (appartement thérapeutique en colocation à Entrego) entrecoupé de périodes d'hospitalisation.

Réponse apportée :

Plusieurs rencontres de la personne, de sa curatrice, du SAVS et de l'ESAT concernés.

Le dossier a été traité hors CRL : la mise en place d'un suivi infirmier (CMP) à domicile lui a permis de quitter l'appartement thérapeutique. Une sensibilisation à la faible perte de revenus qu'engendre sa sortie d'ESAT a également permis à Madame d'évoluer dans son projet et d'envisager de quitter l'ESAT.

Suivi – démarches du PST pour la mise en place de cette réponse : aucun - relais des professionnels (CMP + SAVS)

Dossier 08 – femme, 30 ans, Salon de Pce. Saisine le 20/03/2014 par l'association PELAGIE

SITUATION AU MOMENT DE LA SAISINE

Logement autonome en couple
Mesure de protection : curatelle renforcée
Orientation MDPH : SAMSAAD

Description du parcours :

Femme qui n'a jamais travaillé et n'a jamais été orientée en milieu protégé. Mariée, elle est mère d'un enfant depuis quelques mois au moment de la saisine. L'enfant lui a été enlevé par décision de justice 3 mois après sa naissance et placé en pouponnière à Montolivet dans le 12ème arrondissement de Marseille.

Problématique :

Accompagnement SAMSAAD arrêté. Madame souhaite le retour de son enfant au domicile mais a besoin d'un encadrement maximal pour élever son enfant. Cumul avec des problèmes d'hygiène et problèmes financiers (loyers impayés).

Projet de vie : Projet de maternité

CONTENU DE L'INTERVENTION DU DISPOSITIF

Plus-value du PST : Mise en relation et coordination des différents intervenants autour de la personne ; prise en compte de la situation globale de la personne et notamment de la problématique familiale avec émergence des besoins spécifiques d'accompagnement du conjoint et ouverture d'un dossier MDPH.

Interventions en amont de la réponse apportée :

Accompagnement SAMSAAD arrêté à la naissance de l'enfant.

Réponse apportée :

Plusieurs rencontres avec la personne et sa tutrice.

Le dossier a été traité hors CRL : mise en place d'un SAVS (Louis Philibert) - mise en place d'un accompagnement psychiatrique - intervention de la Société d'Hygiène mentale du Sud-Est. Ouverture d'un dossier MDPH pour le conjoint.

Suivi – démarches du PST pour la mise en place de cette réponse : Suivi du dossier par la MDPH toujours en cours.